

Rapport – Politiques Science et Société des universités françaises (2021-2026)

Auteurs : Ingrid Barthel (analyse des données et infographie), Cédric Brun (rédaction du rapport) et le bureau du Réseau des Vice-Président·e·s Science et Société (analyse qualitative et perspectives)

23 mars 2026



Mentions légales et RGPD

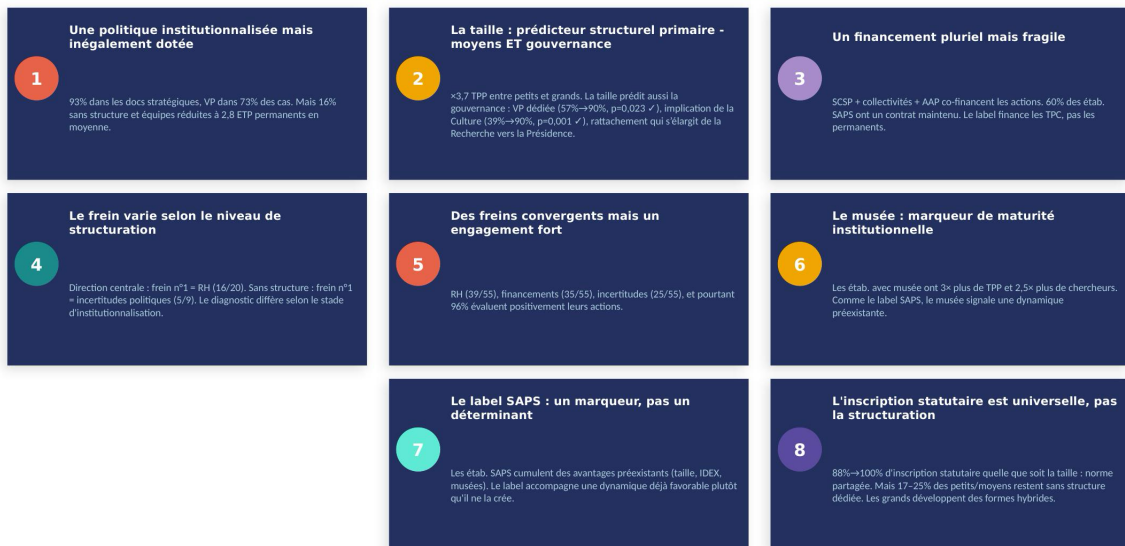
Les données analysées proviennent d'un questionnaire anonymisé. Elles sont exploitées uniquement pour des finalités statistiques et institutionnelles, dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Aucune information nominative sur les établissements ou les répondant·es n'est publiée dans ce rapport. Pour toute demande relative à vos données personnelles, veuillez contacter le responsable du traitement au sein du Réseau des Vice-Présidents Science et Société (C. Brun, Université Bordeaux Montaigne).

EN RÉSUMÉ

Synthèse des résultats

Cette enquête dresse un tableau contrasté : d'un côté, une adhésion quasi universelle à la mission Science et Société ; de l'autre, des capacités d'action très inégalement réparties selon la taille des établissements et les labels dont ils bénéficient. Huit constats principaux ressortent de l'analyse, développés dans les sections suivantes.

SYNTHÈSE GÉNÉRALE



Une politique institutionnalisée mais inégalement dotée : 93 % des établissements ont inscrit Science et Société dans leurs documents stratégiques et 73 % disposent d'une vice-présidence dédiée, mais 16 % restent sans structure identifiée et les équipes permanentes demeurent réduites (2,8 ETP en moyenne).

La taille, prédicteur structurel primaire : Les moyens humains sont multipliés par 3,7 entre les petits et les grands établissements. La gouvernance suit le même gradient : les grandes universités élargissent la mission à la culture et la font remonter vers la présidence, là où les petites la confient quasi exclusivement à la recherche.

Un financement pluriel mais structurellement fragile : SCSP, collectivités, ANR : le financement des actions repose sur un assemblage de sources dont aucune n'est véritablement pérenne. Le label SAPS ne fait pas exception, il finance des contractuels, pas des permanents, laissant les équipes exposées aux aléas des renouvellements et en situation de *dépendance aux financements externes*.

Des freins qui varient selon le stade d'institutionnalisation : Le type de frein exprimé varie selon le stade d'institutionnalisation : les établissements structurés savent ce qui

leur manque, de la masse RH, quand ceux sans cadre identifié buttent d'abord sur des incertitudes politiques et l'absence de budget.

Des freins convergents, un engagement fort : Pour autant, ces difficultés ne se traduisent pas par un désengagement : 96 % des établissements jugent leurs actions de qualité satisfaisante, malgré des contraintes RH (39 établissements), financières (35) et politiques (25) largement partagées.

Le label SAPS, un marqueur plus qu'un déterminant : Les établissements SAPS cumulent des avantages préexistants (grande taille, label IDEX, musées). Le label accompagne et amplifie une dynamique favorable, mais ne suffit pas à lui seul à la créer.

Le musée, marqueur de maturité institutionnelle : Les établissements disposant d'un musée ou de collections comptent trois fois plus d'ETP permanents et 2,5 fois plus de chercheurs impliqués. Comme le label SAPS, la présence d'un musée signale une dynamique préexistante plutôt qu'elle ne la crée.

L'inscription statutaire est universelle, la structuration ne l'est pas : L'inscription de la mission dans les statuts est quasi généralisée (88 % à 100 % selon la taille). En revanche, 17 à 25 % des petits et moyens établissements restent sans structure dédiée, quand les grands développent des formes organisationnelles hybrides.

1. Contexte et méthodologie

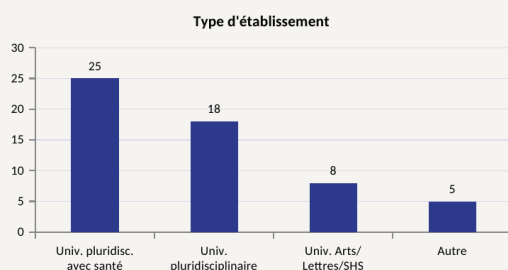
Cette enquête nationale a été conduite au début de l'année 2026 auprès des établissements d'enseignement supérieur français. Un questionnaire en ligne diffusé via la plateforme SPHINX a permis de recueillir 60 réponses, dont 55 ont été jugées exploitables, chaque établissement n'étant représenté qu'une seule fois. L'objectif de ce travail est d'analyser la structuration institutionnelle, les moyens humains et financiers mobilisés pour les politiques Science et Société, ainsi que les freins et besoins exprimés, afin d'éclairer les actions des universités et des pouvoirs publics.

- Population : universités et établissements publics d'enseignement supérieur français
- Outil de collecte : questionnaire SPHINX comprenant des questions fermées et ouvertes sur la gouvernance, les ressources humaines, les financements, la structuration, les freins et les besoins.
- Principales variables : type et taille d'établissement, labels (SAPS, Idex, I-Site), nombre d'ETP permanents (TPP) et contractuels (TPC), nombre de missions doctorales, volume horaire de décharge d'enseignement, financements, obstacles et besoins.
- Traitement : les réponses ont été anonymisées et agrégées afin de ne pas identifier les établissements. Les moyennes ont été calculées par groupe de taille et par label.

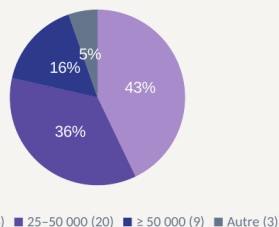
2. Profil des établissements et des répondant-es

Les établissements répondants se répartissent majoritairement entre universités pluridisciplinaires avec santé (25 répondants), universités pluridisciplinaires sans santé (18), universités d'arts, lettres, langues et SHS (8) et quelques autres types d'établissements. Concernant la taille, 24 établissements comptent moins de 25 000 étudiant-es, 20 comptent entre 25 000 et 50 000 étudiant-es et 9 dépassent 50 000 étudiant-es. Environ 58 % sont labellisés SAPS, 16 % sont lauréats d'un programme Idex et 17 % d'un programme I-Site. Ces labels se superposent : toutes les universités Idex et presque toutes les I-Site sont également labellisées SAPS.

PROFIL DES ÉTABLISSEMENTS



Taille (nb étudiants)



Label SAPS

58% Oui (32/55)

1ère vague: 7 • 2ème: 16 • 3ème: 9

Label IDEX

16% Oui (9/55)

Concentré sur étab. SAPS exclusivement

Musée / Collections

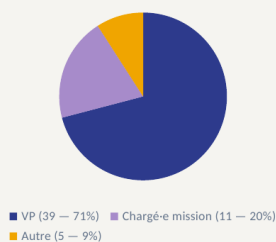
36% Oui (20/55)

Dont 50% des étab. SAPS (16/32)

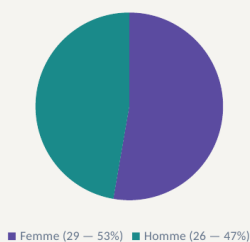
La majorité des questionnaires ont été complétés par des vice-président·es chargés de la mission Science et Société ou équivalent. La répartition par sexe est presque paritaire (53 % de femmes, 47 % d'hommes) et la diversité des statuts académiques est représentée.

PROFIL DES RÉPONDANT·ES

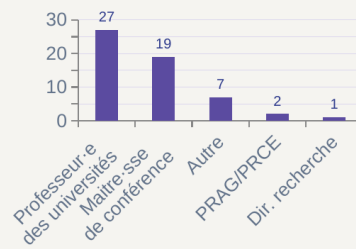
Qualité de poste



Genre



Statut académique



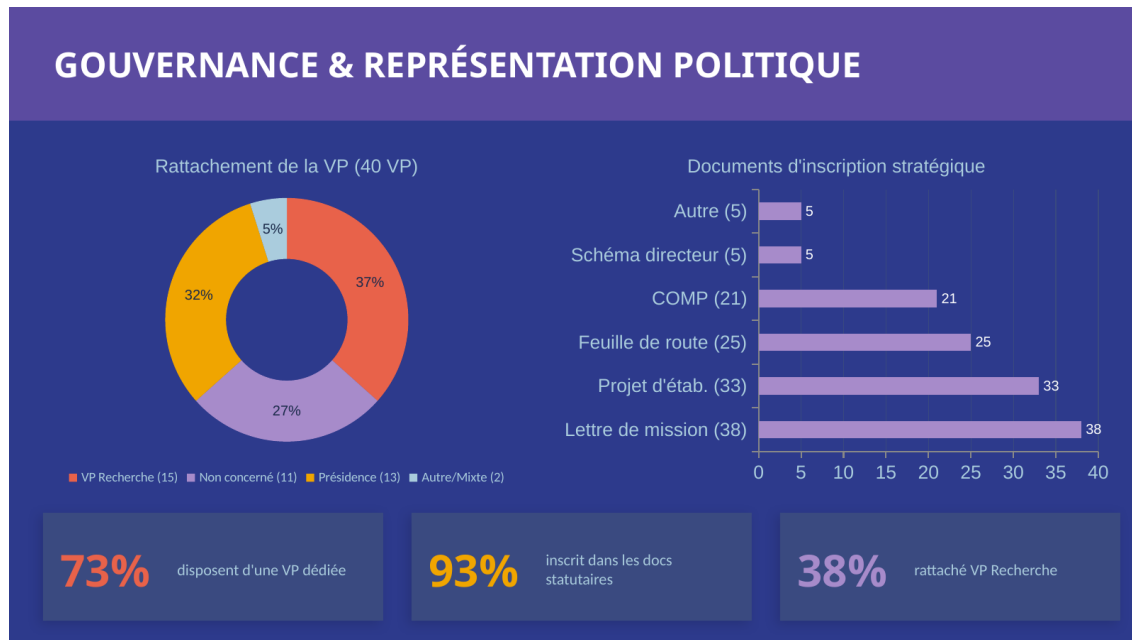
Profil type des répondant·es

La majorité des répondant·es sont des VP (71 %), majoritairement rattaché·es à la VP Recherche (14/40, soit 35%). La tranche d'âge dominante est 45-60 ans (86%). L'équilibre de genre est quasi paritaire (53% F / 47% H). Les disciplines sont très variées, avec une prédominance des sciences exactes (chimie, biologie) et SHS.

3. Gouvernance et structuration institutionnelle

Dans 73 % des établissements, la mission Science et Société est portée par une vice-présidence dédiée. Ce poste est rattaché à la recherche dans près de 38 % des cas et

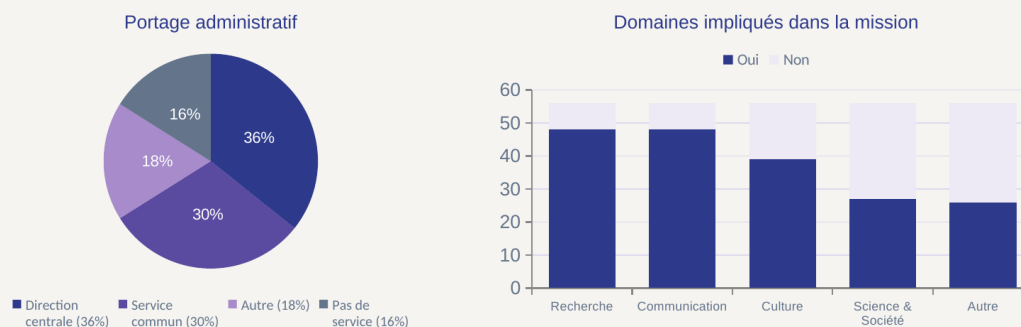
inscrit dans les documents stratégiques (projet d'établissement, feuille de route, contrat d'objectifs, etc.) dans 93 % des établissements.



L'organisation administrative est plus contrastée : 36 % des établissements disposent d'une direction centrale, 30 % d'un service commun¹, tandis que 16 % ne disposent d'aucune structure identifiée. Les domaines associés à la mission sont la recherche et la communication dans 80 % des cas, la culture dans 58 %, la médiation scientifique proprement dite dans 45 %. Les petites universités s'appuient davantage sur la recherche alors que les grandes tendent à rattacher la mission à la présidence, signe d'une transversalité plus notable. Malgré la forte adhésion politique, la structuration reste très hétérogène.

¹ Il apparaît une certaine ambiguïté du sens donné par les répondant•e•s à la notion de « service commun » qui rend cette indication du questionnaire difficilement interprétable.

STRUCTURATION ORGANISATIONNELLE

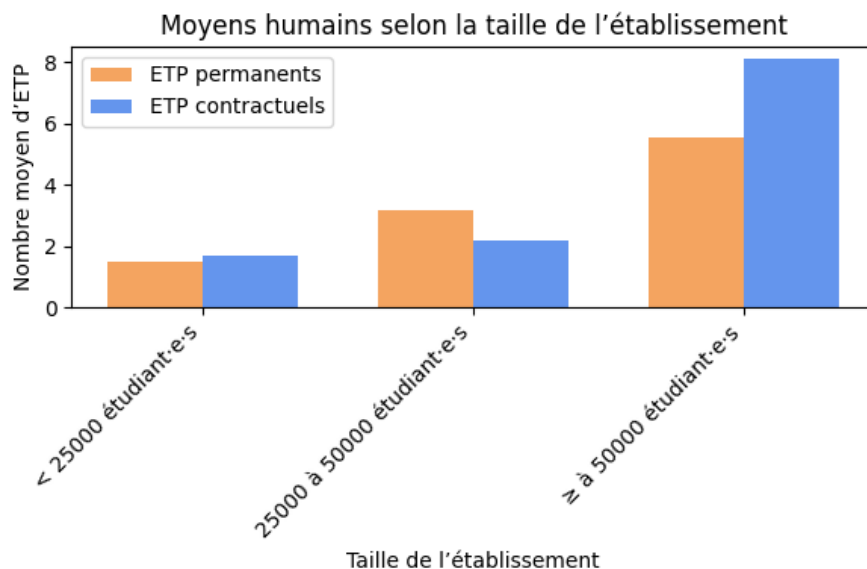


Malgré un portage politique fort (93% dans les docs stratégiques), la structuration administrative reste inégale : 16% des établissements n'ont pas de structure dédiée. Recherche et Communication sont quasi systématiquement associées à la mission S&S (80%), tandis que « Science et Société » comme intitulé de domaine propre n'est reconnu que dans 45% des cas. ⚠ Note : la distinction entre « direction centrale » et « service commun » est à interpréter avec prudence : la catégorie « service commun » recouvre des réalités très différentes selon les établissements et nécessite une vérification complémentaire.

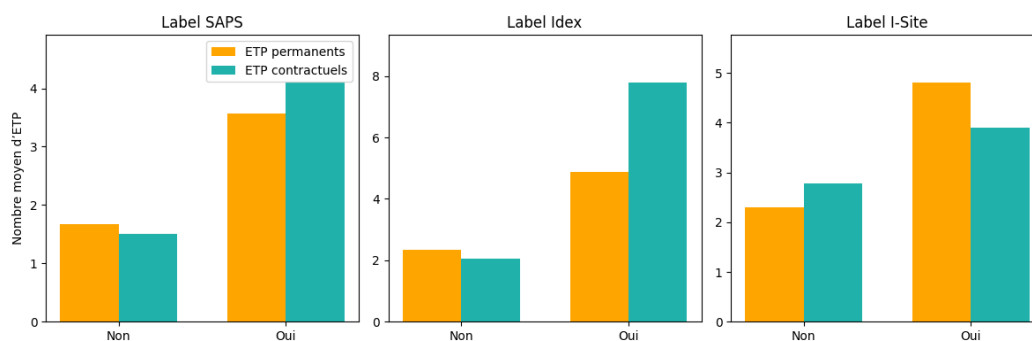
4. Moyens humains et financements

Les équipes consacrées à la Science et Société restent modestes. En moyenne, les établissements mobilisent 2,3 ETP permanents et 2,8 ETP contractuels pour l'ensemble de l'échantillon. Environ 2,5 missions doctorales sont financées par établissement et le volume moyen de décharge d'enseignement est de 63 heures (médiane de 20 heures). Cet écart entre la moyenne et la médiane révèle que les décharges d'enseignement sont concentrées sur quelques établissements et que la majorité des équipes travaillent avec très peu de reconnaissance horaire.

La taille de l'établissement influence fortement ces effectifs : les petites universités (<25 000 étudiant·es) emploient 1,5 ETP permanent et 1,67 ETP contractuel en moyenne, cette moyenne passe à 3,15 et 2,2 pour les établissements de taille intermédiaire et atteint 5,56 et 8,11 pour les établissements de plus de 50 000 étudiant·es. De même, la décharge d'enseignement moyenne passe de 36 h dans les petites structures à 78 h dans les universités moyennes et 105 h dans les grandes institutions. Ces résultats montrent que la taille est un prédicteur plus fort des moyens que la détention d'un label seule.

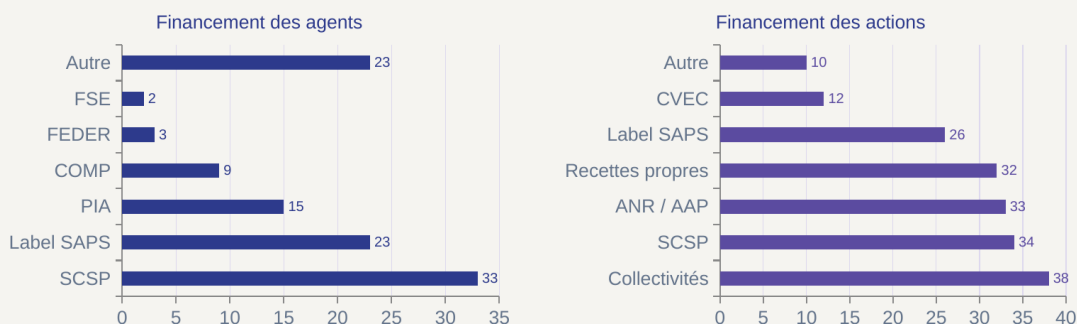


Les universités labellisées SAPS disposent en moyenne de 3,56 ETP permanents et 4,09 ETP contractuels, contre 1,67 ETP permanents et 1,5 ETP contractuels pour les établissements non labellisés. Les établissements Idex se distinguent par des effectifs encore plus élevés : 4,89 ETP permanents et 7,78 ETP contractuels en moyenne. Les I-Site affichent un profil intermédiaire avec 4,8 ETP permanents et 3,9 ETP contractuels, mais une décharge d'enseignement très élevée (plus de 110 h). Ces différences illustrent l'effet cumulatif des labels d'excellence qui se superposent souvent à la taille.



Les financements des postes reposent principalement sur la subvention pour charges de service public (SCSP) et, pour un tiers des établissements, sur des financements SAPS. Les actions sont financées de manière plus diversifiée : collectivités territoriales, appels à projets (ANR), recettes propres et contributions étudiantes (CVEC). Cette dépendance aux financements externes crée une fragilité structurelle et explique en partie l'hétérogénéité des dispositifs.

FINANCEMENTS PLURIELS MAIS FRAGILES

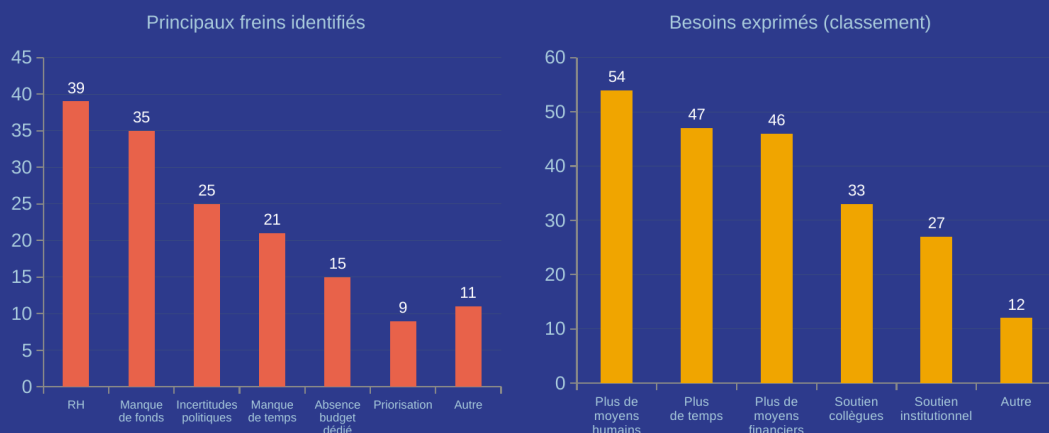


Les politiques ne reposent qu'en partie sur le budget propre des établissements : elles sont complétées par des financements sur projet (ANR, collectivités, CVEC). La SCSP reste le socle principal pour les agents, tandis que les actions s'appuient davantage sur des financements externes diversifiés ce qui génère une fragilité structurelle.

5. Obstacles et besoins exprimés

Les freins les plus cités sont l'insuffisance de ressources humaines (39 citations), le manque de moyens financiers (35), l'incertitude sur un soutien politique pérenne (25), le manque de temps (21) et l'absence de budget dédié (15). Ces résultats mettent en avant les difficultés de mobilisation des personnels et de financement devant une structuration politique durable.

FREINS & BESOINS EXPRIMÉS

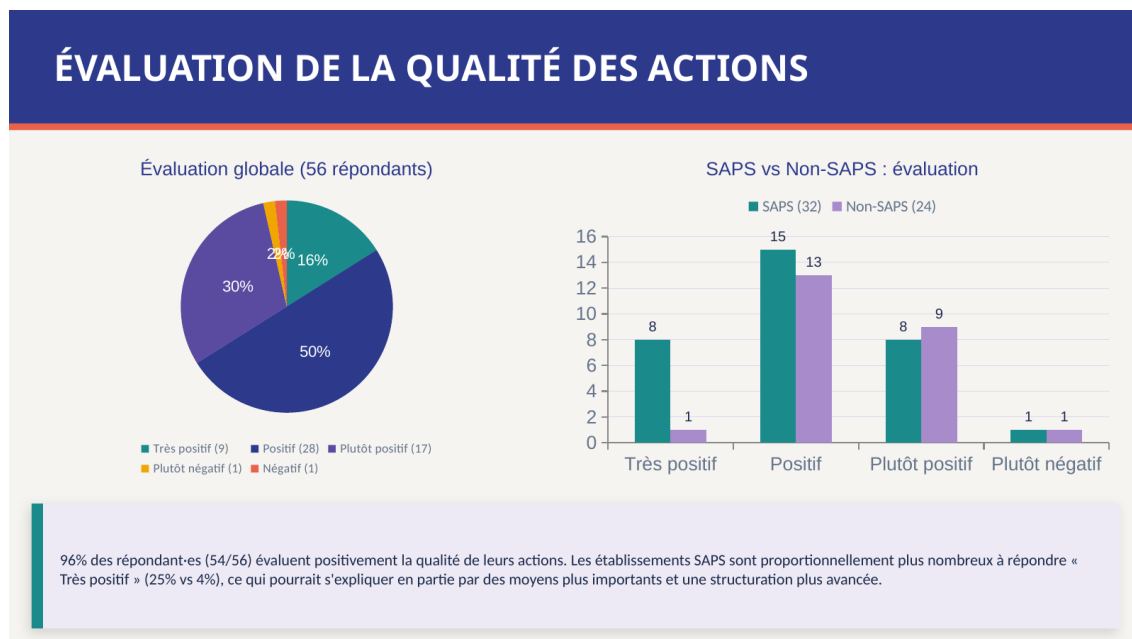


Les établissements expriment des besoins cohérents avec ces freins : 54 souhaitent davantage de moyens humains, 47 demandent plus de temps pour mener leurs actions, 46

évoquent des moyens financiers supplémentaires et 33 appellent à un soutien renforcé de la part des collègues et 27 de l'institution. La demande de soutien institutionnel traduit l'importance d'une reconnaissance politique et stratégique de ces missions.

6. Évaluation de la qualité des actions

L'appréciation globale des actions de science et société est très positive : 96 % des établissements jugent la qualité des actions menées satisfaisante, dont près de 50 % qui la qualifient de « très positive ». Les établissements labellisés SAPS se montrent plus enthousiastes : environ un quart d'entre eux évaluent la qualité comme « très positive », contre seulement 4 % des établissements non SAPS.



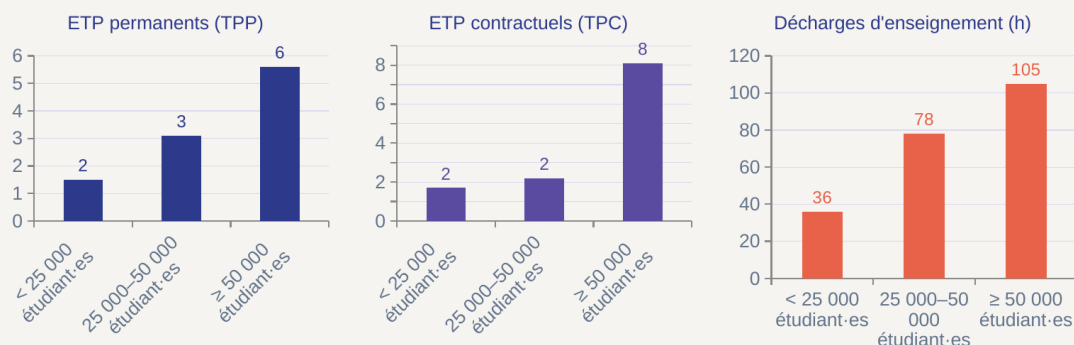
7. Corrélations et analyses croisées

7.1 Taille et moyens

Les analyses croisées montrent une relation linéaire entre la taille de l'établissement et les moyens mobilisés pour les actions science et société. Les établissements de moins de 25 000 étudiant·es disposent en moyenne de 2 ETP permanents (et autant de contractuels) et de 36 h de décharge d'enseignement pour les personnels impliqués. Ceux comptant entre 25 000 et 50 000 étudiant·es mobilisent autour de 3 ETP permanents et 2 ETP contractuels ainsi que 78 h de décharge. Les établissements de plus de 50 000 étudiant·es atteignent en moyenne 6 ETP permanents et 8 ETP contractuels, avec plus de 100 heures de décharge.

La taille constitue donc un prédicteur puissant des moyens mis en œuvre, davantage encore que le seul fait de détenir un label SAPS : entre les petites et les grandes universités, les permanents sont multipliés par 3,7 et les contractuels par 4,8.

CROISEMENT : TAILLE → MOYENS, UNE RELATION LINÉAIRE



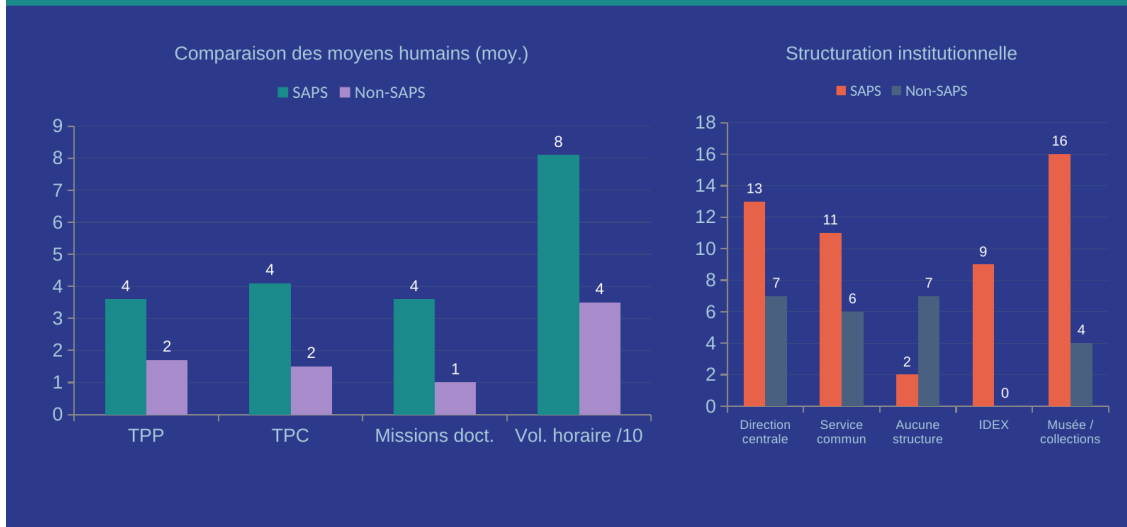
La taille est un prédicteur plus fort que le label SAPS seul : les établissements ≥ 50 000 étudiants ont 3,7× plus d'ETP permanents que les petits (<25 000), et jusqu'à 4,8× plus d'ETP contractuels. Ce gradient est plus marqué que les écarts SAPS/non-SAPS, ce qui suggère que la masse critique institutionnelle est un déterminant structurel primaire.

7.2 Labels SAPS, Idex et I-Site

Les établissements labellisés SAPS disposent en moyenne du double d'ETP par rapport aux établissements non labellisés : environ 4 permanents et 4 contractuels, contre 2 permanents et 2 contractuels. Leur volume horaire de décharge est également supérieur (80 h contre 35 h). Les universités lauréates d'un programme d'excellence (Idex ou I-Site) présentent une configuration encore plus favorable : elles emploient en moyenne 5 ETP permanents et 8 contractuels et financent davantage de missions doctorales.

Il convient toutefois de noter que la taille et le label se cumulent : les grandes universités sont davantage représentées parmi les lauréates des programmes d'excellence et obtiennent plus souvent le label SAPS. L'effet du label sur les moyens peut donc être en partie lié à la taille.

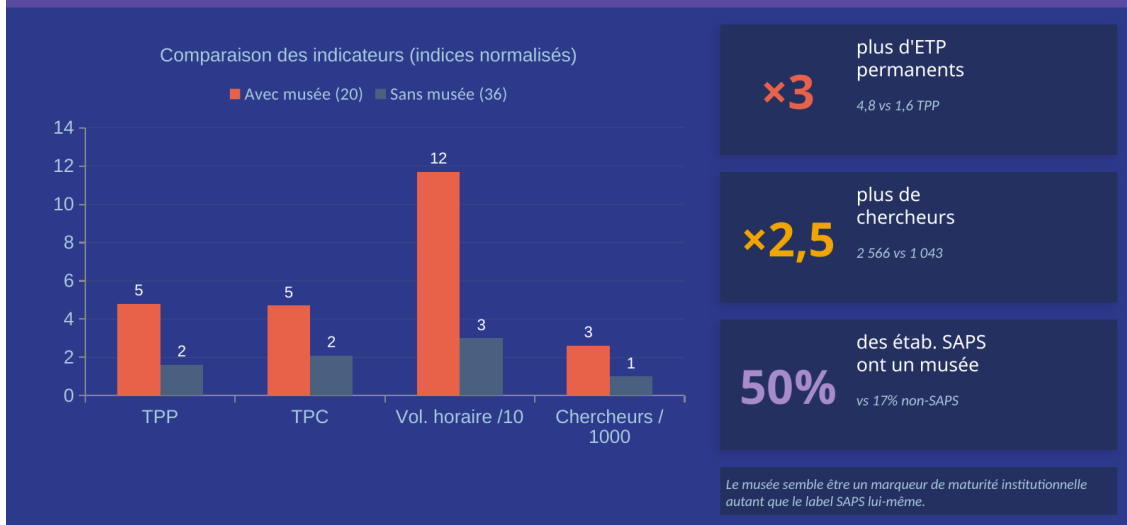
FOCUS : SAPS vs NON-SAPS ÉCARTS DE MOYENS



7.3 Présence de musée et collections

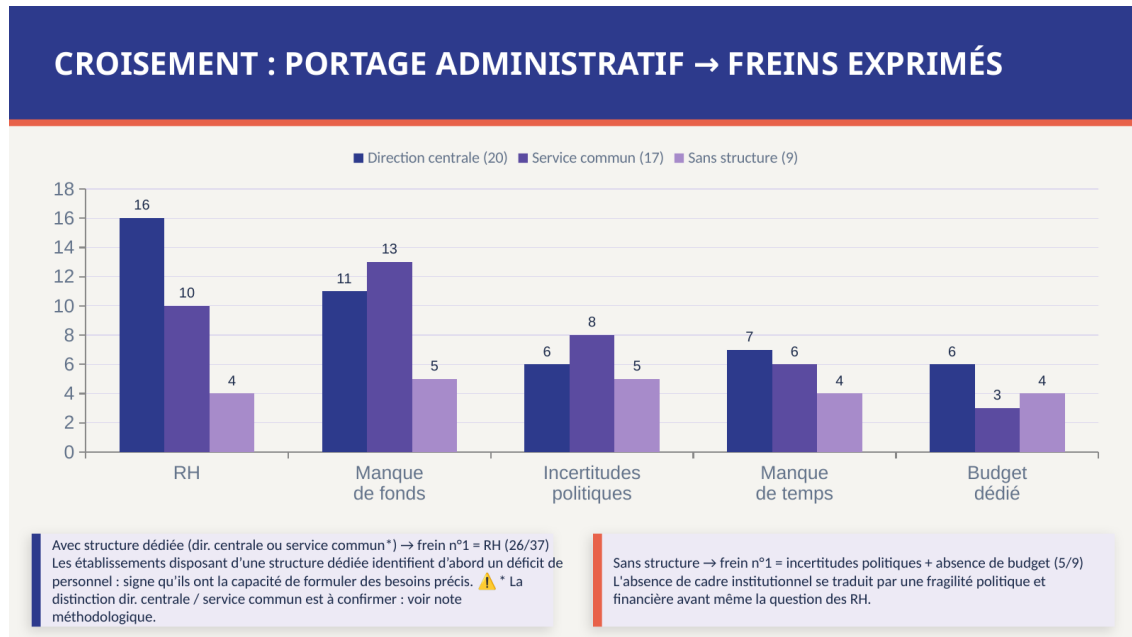
La présence d'un musée ou de collections universitaires est corrélée à une structuration plus mature des politiques science et société. Les universités dotées de collections disposent légèrement de plus de ressources humaines et d'une meilleure visibilité auprès du public. Toutefois, la possession de collections n'est pas un facteur aussi discriminant que la taille ou la détention d'un label SAPS.

CROISEMENT : MUSÉE / COLLECTIONS = MARQUEUR DE MATURITÉ



7.4 Portage administratif et obstacles

Aucune corrélation nette n'apparaît entre la forme de portage administratif (direction centrale, service commun ou absence de structure) et le nombre d'obstacles rencontrés. Toutefois, les établissements sans structure claire déclarent plus fréquemment un manque de moyens humains et financiers.



Les analyses croisées confirment que la taille est le facteur dominant : les universités de grande taille bénéficient de moyens humains et financiers nettement supérieurs. Le label SAPS double quasiment le nombre d'ETP permanents et contractuels, mais son effet est souvent indissociable de celui de la taille. Les programmes Idex et I-Site sont concentrés sur les établissements les plus dotés et amplifient ces écarts.

D'autres corrélations se dégagent : la présence d'un musée universitaire est associée à des effectifs plus importants et à un public plus large ; les établissements sans structure administrative identifiée déclarent davantage de freins, notamment l'incertitude politique et l'absence de budget dédié.

8. Conclusion et perspectives

Cette enquête montre que les universités françaises se sont saisies de la mission Science et Société, mais que leur capacité d'action reste fortement conditionnée par la taille et les dispositifs d'excellence (moyens humains et financiers nettement supérieurs lors d'une labellisation SAPS, IdEx, ISite). Le manque de ressources humaines et financières constitue l'obstacle majeur identifié par les répondant·es, de même que l'incertitude des financements et le manque de temps. La diversification des sources de financement pour les actions et le renforcement d'une ligne budgétaire dédiée permettraient de sécuriser ces politiques.

Pour renforcer la cohérence et la pérennité des actions, plusieurs leviers peuvent être mobilisés : (1) élaborer un portage politique national plus lisible, donnant à la mission science et société une place clairement identifiée dans les orientations de l'enseignement supérieur et de la recherche (2) créer des postes permanents dédiés à la médiation, à la culture scientifique et aux recherches participatives (Un soclage financier pluriannuel est indispensable. Dans le cadre des nouveaux COMP, cette exigence pourrait se traduire par l'identification explicite de cette mission dans les moyens récurrents, par l'inscription d'objectifs dédiés et par l'association de moyens correspondants dans la SCSP.), (3) favoriser le partage d'expertise et la mutualisation entre institutions, et plus généralement l'accompagnement en particulier des universités de petite taille.

Le label SAPS constitue un outil incitatif efficace, mais il doit s'articuler avec une politique institutionnelle de consolidation par des moyens dédiés poursuivie au-delà de l'impulsion initiale et d'un portage et d'une reconnaissance nationale de la mission.